

CLUB NAUTIQUE DES SALETTES

Port des Salettes – 83320 CARQUEIRANNE – Tél. 04 94 58 76 08

EMAIL : cn.salettes@wanadoo.fr

SITE : cn-salettes.fr

Cher Membre,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association qui se tiendra le **16 février 2024 à 18h à la maison des associations Clair Val, Carqueiranne**. A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport moral par le président et rapport d'activités par les vice-présidents.**
- **Rapport financier.**

- **Quitus des vérificateurs aux comptes.**
- **Approbation du budget 2024.**
- **Approbation tarification cotisation 2024.**
- **Validation des modifications des règlements intérieurs.**
- **Renouvellement de mandats des membres du Conseil d'Administration.**
- **Questions diverses.**

Les membres qui souhaitent présenter leur candidature doivent en manifester la volonté dès réception de la présente convocation et, au plus tard 10 jours avant l'Assemblée générale, auprès du Conseil d'Administration qui est compétent pour recevoir les candidatures.

Conformément aux dispositions légales, les documents suivants sont joints à la présente convocation :

- Pouvoir de représentation lors de l'assemblée générale ordinaire

Pour le cas où vous ne pourriez pas assister personnellement à cette assemblée, vous trouverez sous ce pli un pouvoir à nous retourner dûment complété et signé, soit par courriel en pièce jointe, par voie postale ou déposé directement au bureau du CNS.

Pour la validité des délibérations de l'assemblée générale, il faut la présence ou la représentation du quart au moins des membres actifs. Les décisions seront prises à la simple majorité. Dans le cas où le quart des membres ne serait pas présent ou représenté, l'assemblée générale sera suspendue pendant un quart d'heure, puis reprise, et alors les décisions qui ne concerneraient pas la modification des statuts ou la dissolution seront valables quel que soit le nombre des membres présents.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président : Patrick SIMEONI

POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE

**qui se tiendra le 16 février 2024 à 18h à la maison des associations
Clair val, Carqueiranne.**

Je soussigné (e):

Demeurant:

Membre de l'association C.N.Salettes dont le siège social est square Eugene Tassy 83320
Carqueiranne

Donne, par la présente, pouvoir à :

Demeurant à:

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire afin de prendre part aux délibérations et
voter les résolutions visées à l'ordre du jour.

Fait à :

Le:

Signature